La recherche en contexte autochtone : partage d'expériences pour mieux anticiper les enjeux éthiques dans la préparation d'un projet

Anne-Marie Leclerc, Ph. D.

Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada

Résumé

La recherche en contexte autochtone comporte certaines particularités relationnelles et éthiques. Les exigences institutionnelles sont parfois en décalage avec celles du terrain de recherche. À travers quelques expériences de projets de recherche dans le domaine de la santé, menés en collaboration avec des organismes autochtones, plusieurs constats et réflexions émergent. L'objectif de cet article est d'explorer certains concepts clés utiles à connaître avant d'accéder à un milieu de recherche autochtone afin de mieux s'adapter à l'immersion et de planifier la sortie du terrain. Certains articles du chapitre 9 de l'Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2) (dédié à la recherche impliquant des personnes autochtones) feront l'objet de discussion, dont la relation de confiance et le principe de réciprocité. La recherche en contexte autochtone est d'une grande richesse, mais exige des précautions afin de conserver les principes de respect des personnes et des collectivités et de la préoccupation pour le mieux-être.

Mots clés

SANTÉ, PRINCIPES ÉTHIQUES, RÉCIPROCITÉ, AUTOCHTONE, RELATION DE CONFIANCE

Introduction

Depuis quelques années, de nombreux outils sur la recherche en contexte autochtone sont accessibles pour mieux préparer les personnes étudiantes et les équipes de chercheurs. En effet, la recherche en contexte autochtone présente certaines particularités relationnelles, identitaires, éthiques et même politiques. D'ailleurs, un chapitre entier est consacré à la recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada dans l'EPTC 2 (Conseil de recherches en sciences humaines [CRSH] et al., 2022). Or, il s'agit de principes de l'éthique de la recherche et son interprétation et/ou application demeure parfois complexe. D'autant plus que l'EPTC 2 représente un cadre à la conduite éthique de la recherche et ne remplace pas les codes d'éthique des communautés et organismes autochtones. En outre, les exigences institutionnelles sont parfois en décalage avec celles du terrain de recherche. À travers

quelques expériences de projets de recherche dans le domaine de la santé, réalisés en collaboration avec des organismes autochtones, plusieurs constats et réflexions émergent. L'objectif de cet article est d'explorer certains concepts clés utiles à connaître, notamment la relation de confiance et le principe de réciprocité, avant d'accéder à un milieu de recherche autochtone afin de mieux s'adapter à l'immersion et de planifier la sortie du terrain. Inspirée par mes propres défis en recherche, ceux de mes collègues et les échanges avec des partenaires autochtones, j'aborderai trois angles : soit celui de l'EPTC 2, les comités éthiques de la recherche universitaire et les enjeux contemporains de la recherche en contexte autochtone.

Tout d'abord, deux éléments seront explicités afin de mieux saisir le propos : mon positionnement de chercheuse et le contexte général de recherche en milieu autochtone. Pour débuter, en cohérence avec les méthodologies autochtones, je souhaite annoncer mon positionnement puisque mon identité, mes expériences et mes privilèges de chercheuse influencent le processus de recherche. Ma posture s'inscrit donc sous le prisme de mon statut d'allochtone, d'infirmière, de professeure-chercheuse, de membre d'un conseil d'administration d'un centre d'amitié autochtone et de membre sortante d'un comité éthique de la recherche universitaire. Comme le souligne Kovach (2021), cette positionnalité permet au lecteur de saisir mon lien avec les communautés autochtones. Cela signifie aussi que je ne peux embrasser totalement les épistémologies autochtones (Moffat, 2016).

À présent, il importe de mettre en lumière le contexte global de la recherche en milieu autochtone. Il faut d'abord reconnaître que les communautés et organisations autochtones sont passablement sollicitées pour divers projets de recherche (Asselin & Basile, 2012; Bernard, 2021). Cet élément peut grandement influencer l'accès au terrain de recherche, indépendamment des bonnes intentions de la personne chercheuse. Parfois, des propositions de recherche restent sans réponse. Il peut même y avoir une certaine fatigue des communautés à accueillir les nombreuses équipes de chercheurs (Hervé, 2020). Ces réalités sont vécues différemment d'une communauté et d'un organisme autochtone à l'autre, notamment en raison de la présence d'infrastructures de recherche, ou de leur absence, et de la localisation géographique du partenaire de recherche (Duchesne, 2023). Les ressources dans les communautés et organisations autochtones restent limitées et il peut s'avérer difficile d'assurer un encadrement adéquat (Bernard, 2021) ou une réelle co-construction des projets.

L'EPTC 2

Dans l'EPTC 2, le chapitre 9 traite entièrement de la recherche impliquant les Premiers peuples. Il s'agit d'un cadre avec des principes généraux, puisqu'il existe une grande diversité de contexte, avec plus de 600 communautés autochtones au Canada (Statistique Canada, 2017). D'ailleurs, plus de la moitié des personnes autochtones vivent en milieu urbain (Lévesque et al., 2019). Les modalités d'application et la gouvernance de la recherche appartiennent à chaque communauté. Les lignes directrices du chapitre 9 de l'EPTC 2 reposent sur l'idée que la communauté ou l'organisme partenaire fait partie intégrante de la recherche, et ce, de la conception à la diffusion des résultats. Pour ce faire, nous discutons de deux éléments : la relation de confiance et le principe de réciprocité.

La relation de confiance

L'EPTC 2 stipule dès son préambule que la création de relation de confiance demande du temps. Particulièrement pour les personnes étudiantes, l'établissement d'une relation de confiance peut être difficile à créer considérant les exigences de leur programme d'étude. Par exemple, le recours à une méthode de recherche collaborative ou participative est encouragé en contexte autochtone (CRSH et al., 2022). Toutefois, ce type d'approche exige généralement beaucoup plus de temps, notamment pour la création des liens de confiance et, en raison de la flexibilité de son approche (p. ex., choix des méthodes de collecte de données), la recherche est sujette à des aléas hors du contrôle de la personne chercheuse (Larivière et al., 2020). Le mentorat, la présence d'une relation préexistante avec les organismes autochtones, le temps passé sur le terrain ou encore des actions à titre de personne alliée constitueront des stratégies utiles pour favoriser un lien entre les personnes étudiantes et les partenaires de recherche (Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador [APNQL], 2014; CRSH et al., 2022; Tahatikonhsontóntie' Environnement réseau de recherche en santé autochtone du Québec [ERRSA-Oc], 2024). Il peut se révéler stratégique d'intégrer les personnes étudiantes à des projets en cours ou à diverses activités avant le début d'un mémoire ou d'un doctorat afin de leur permettre de nouer des liens sincères et de mieux comprendre les réalités des Premiers peuples. L'intégration de personnes étudiantes de premier cycle à des projets représente un excellent moment pour les initier à la recherche, les former au contexte autochtone et amorcer une relation avec des partenaires. Le développement de relations passe par des valeurs comme le respect, l'honnêteté et la réciprocité (qui sera développée au paragraphe suivant). Il faut donc favoriser la sécurité culturelle des personnes autochtones impliquées dans la recherche (ERRSA-Qc, 2024). La sécurité culturelle est un processus complexe qui vise, entre autres, à ce que les individus prennent conscience de leurs biais et préjugés et revoient les manières dont leurs rapports d'autorité et leurs privilèges peuvent influencer la relation (Curtis et al., 2019). Ultimement, il s'agit de comprendre le déséquilibre des pouvoirs qui découle des contextes sociaux, politiques et historiques des Autochtones. Une formation peut donc s'avérer nécessaire pour les personnes étudiantes qui débutent dans le domaine. Encore trop peu de programmes d'études abordent les réalités autochtones dans le cursus.

Alors que la création de relations est incontournable, cette phase devrait être prévue dans les demandes de financement auprès des grands organismes subventionnaires. L'EPTC 2 indique dans sa section sur les ententes de recherche

(article 9.11) que les frais de participation et de développement d'un projet devraient être assumés par le financement les projets. Dans les faits, du temps doit souvent être investi en amont de la rédaction des demandes de financement pour établir des relations, préciser les objectifs du projet et négocier les ententes. D'ailleurs, les organismes subventionnaires demandent en général d'attester que le chercheur entretient des relations significatives et culturellement adaptées avec les Premiers peuples. En bref, il semble que la construction de relations significatives constitue un levier pour des recherches plus collaboratives (Institut national de santé publique du Québec [INSPO], 2023).

Le principe de réciprocité

Alors que le principe de réciprocité est décrit dans l'EPTC 2 comme « l'obligation de donner quelque chose en retour d'un cadeau » (CRSH et al., 2022), on le définit selon la Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone (2021) comme :

Donner non pas ce qui nous est superflu, mais ce dont l'autre a besoin. Donner et recevoir de tout cœur. Cela veut dire qu'on ne va pas dans une communauté pour interviewer [...] sans donner quelque chose en retour : de la formation, des outils [...] (Leger, 2021, p. 156).

Il semble donc que la réciprocité ne réside pas seulement dans le don de matériel et devrait être personnalisée en fonction du partenaire et du contexte de la recherche. Pour certaines personnes, cette réciprocité s'exprime aussi par le fait de mettre ses connaissances en recherche au service de la communauté. Pour d'autres, il s'agit d'être présent quand il s'agit de soutenir le partenaire de recherche et/ou les individus (ex., participer à une activité de mobilisation). En fait, pour l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, la notion de réciprocité signifie que chacun donne autant qu'il reçoit (APNQL, 2014). La définition du principe de réciprocité de l'ERRSA-Qc (2024) va encore plus loin en indiquant que celui-ci « implique de faire passer l'humain avant la recherche et de s'investir dans une relation qui perdure » (p. 75). Pour Herman (2021), la réciprocité figure parmi les neuf principes de la recherche avec les Premiers peuples. Son premier volet concerne le partenariat, c'est-à-dire de travailler en véritable collaboration avec les partenaires de recherche autochtones. Le deuxième volet s'intitule « l'examen » et concerne le fait de consulter les partenaires de recherche avec les résultats préliminaires, de tenir compte des commentaires émis et de partager les résultats finaux avec eux. Ce volet se rattache à l'article 9.17 de l'EPTC 2 (2022) sur l'interprétation et la diffusion des résultats de recherche. Finalement, le troisième volet vise le partage des avantages entre l'équipe de recherche et les partenaires (ex., reconnaissance, redevances équitables). D'ailleurs, les effets négatifs potentiels doivent être minimisés. Il importe donc d'anticiper ce principe incontournable.

Les comités d'éthique de la recherche

Pour certaines personnes, la demande de certification éthique représente un passage difficile. Le contexte de recherche avec les Premiers peuples comporte certaines particularités et tous les comités d'éthique de la recherche n'ont pas nécessairement un siège pour un représentant des Premiers peuples. Le chapitre 9 de l'EPTC 2 est là pour baliser les principes éthiques, mais encore faut-il connaître les enjeux sur le terrain. Il y a des préoccupations de la part des personnes chercheuses et des communautés autochtones sur la façon dont ces lignes directrices sont interprétées durant le processus d'évaluation éthique (Ninomiya & Pollock, 2017). Il semble que les membres des comités d'éthique en recherche ne reçoivent que peu ou pas de formation sur l'histoire, les méthodologies et les savoirs autochtones, ce qui complique l'évaluation des recherches proposées en contextes autochtones (Fournier et al., 2023). Par exemple, les demandes éthiques peuvent présenter une terminologie inappropriée, des méthodologies peu adaptées et un décalage avec les principes de recherche participative et les lignes directrices spécifiques aux Autochtones. L'article 9.13 de l'EPTC 2 (2022) stipule que « le projet devrait convenir aux besoins et aux priorités de la communauté » (CRSH et al., 2022). Malheureusement, plusieurs projets de recherche ont peu de répercussions ou de retombées pour le partenaire autochtone (Bernard, 2021). Cet élément est parfois oublié dans les demandes éthiques : nommer l'avancement des connaissances comme avantage de la recherche ne s'avère pas suffisant en contexte autochtone. Les principes PCAP®, qui signifient Propriété (les informations sont de propriété collective), Contrôle (droit de contrôler les aspects de la recherche), Accès (accès à l'information et aux données) et Possession (affirmation de la propriété et sa protection) sont parfois peu abordés ou considérés dans les demandes de certification éthique (Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2024).

Enjeux contemporains de la recherche en contexte autochtone

On constate aujourd'hui une évolution de l'éthique de recherche en milieux autochtones. Jadis, il y avait la recherche SUR les communautés autochtones, évoluant dès 1970 vers un AVEC, puis un POUR, aux bénéfices partagés pour les communautés et les personnes chercheuses et finalement le PAR, qui s'ancre dans une perspective de décolonisation de la recherche (Gouin, 2023). La souveraineté des données autochtones représente une préoccupation (Aminikii, 2022), tout comme l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) l'est pour l'ensemble de la population. Par exemple, la transcription d'entretiens audios par l'IA se révèle préoccupante puisque plusieurs logiciels payants font de l'IA générative et conservent les données. La nouvelle politique sur la gestion des données de recherche (IRSC et al., 2021) est aussi une contrainte à laquelle il faut s'ajuster en fonction de la recherche en contexte autochtone. L'entente de recherche constitue un outil qui permet éventuellement de clarifier la nature du projet, les attentes et les rôles, mais aussi de respecter les us et coutumes du partenaire, dans cet espace en

transformation (CRSH et al., 2022). À la lumière de ces enjeux, une discussion s'impose pour maintenir le lien de confiance.

En terminant, le manque de personnel est une réalité qui frappe partout. Dans le cadre de mes cinq années d'études doctorales, j'ai constaté le grand roulement de personnel et de direction au sein des organismes autochtones et allochtones partenaires. Cet enjeu impose de s'assurer de s'adapter au rythme et de respecter ces moments de transition, puisque la recherche représente rarement une priorité lors de changements organisationnels. Malgré tout, un effort doit tout de même être fourni pour assurer la diffusion des connaissances, qui est souvent la dernière étape d'un projet de recherche, auprès du partenaire et des personnes participantes.

Discussion

La présentation de la relation de confiance et le principe de réciprocité dans le prisme de l'EPTC 2, les comités d'éthiques de la recherche universitaire et le contexte contemporain de la recherche constituent certainement des fondements importants de la recherche en contexte autochtone. La préoccupation demeure dans l'application de ces principes éthiques et valeurs dans le cadre universitaire, par exemple la manière d'évaluer la création d'un lien de confiance et de relations sincères avec des partenaires de recherche. Est-ce le rôle du comité d'éthique de la recherche de le faire? D'ailleurs, malgré l'exigence de temps et d'investissement dans la création d'une relation avec un partenaire autochtone, il est difficile de faire transparaître cet élément émotionnel dans un cadre scientifique et rigoureux, comme un mémoire ou une thèse. La positionnalité de la personne étudiante est souvent énoncée en introduction (Kovach, 2021). Peut-être serait-il pertinent de mieux baliser et d'évaluer ces éléments fondamentaux de la recherche en contexte autochtone.

Comme indiqué d'entrée de jeu, la préparation est une étape essentielle pour la recherche en milieu autochtone. À la lumière des éléments survolés, il importe de s'éduquer (autoformer) sur les différents enjeux de la recherche (Groupe de travail des Premiers Peuples de l'Institut nordique du Québec, 2017). Or, il semble qu'il n'existe pas au Québec de formation sur la sécurité culturelle destinée aux personnes allochtones souhaitant effectuer de la recherche avec des partenaires autochtones (ERRSA-QC, 2024). En outre, il est évident que le rapport au temps doit être revisité, surtout en contexte d'études postsecondaires. Un lien de confiance peut s'établir rapidement, mais il est parfois long. Finalement, une posture d'humilité et d'ouverture est aussi encouragée (ERRSA-Qc, 2024; ISNPQ, 2023). À cet égard, l'autodétermination représente un principe transversal de la recherche autochtone (INSPQ, 2023), pour lequel beaucoup de travail reste à faire. De nouvelles structures sont à réfléchir et les chercheurs allochtones doivent la soutenir (ERRSA-Qc, 2024).

Bref, la recherche en contexte autochtone s'avère d'une grande richesse, mais exige des précautions afin de conserver les principes de respect des personnes, de

préoccupation pour le bien-être et la justice. De plus, la grande diversité au sein des Premières Nations, des Inuits ou des Métis du Canada requiert de tenir compte des particularités du partenaire de recherche. Malgré une préparation rigoureuse, l'immersion sur le terrain n'est pas toujours possible en contexte autochtone. Lorsque c'est possible, des contraintes jalonnent le parcours de la personne chercheuse, notamment parce que les exigences institutionnelles sont parfois en décalage avec celles du terrain de recherche. Bien qu'interprétables de différentes façons, les principes éthiques guident le projet, dont la relation de confiance et la réciprocité. D'ailleurs, avoir le privilège de collaborer avec des partenaires autochtones est si enrichissant que, parfois, la sortie du terrain de recherche n'est pas une option, puisque de solides relations se construisent au fil des projets.

Références

- Aminikii (2022). #Databack: Asserting and supporting indigenous data sovereignty. https://databack.animikii.com/book
- Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. (APNQL). (2014). Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador. https://cssspnql.com/produit/protocole-de-recherche-des-premieres-nations-au-quebec-et-au-labrador/
- Asselin, H., & Basile, S. (2012). Éthique de la recherche avec les peuples autochtones : qu'en pensent les principaux intéressés? Éthique publique, 14(1). https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.959
- Bernard, D. (2021). La création du Comité w8banaki de coordination de la recherche. Dans C. Delamour, J. A. Joncas, D. Bernard, B. Éthier, & F. Croce (Éds), Kasalokada ta lagwosada / Réalités et enjeux de la recherche collaborative en milieux autochtones (pp. 123-155). Éditions Peisaj.
- Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), & Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). (2022). Énoncé de politique des trois conseils: éthique de la recherche avec des êtres humains. https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique_tcps2-eptc2 2022.html
- Curtis, E., Jones, R., Tipene-Leach, D., Walker, C., Loring, B., Paine, S.-J., & Reid, P. (2019). Why cultural safety rather than cultural competency is required to achieve health equity: A literature review and recommended definition. *International Journal for Equity in Health*, 18(174). https://doi.org/10.1186/s12939-019-1082-3

- Duchesne, É. (2023). Éthique et collaboration avec les communautés autochtones : la pratique ethnographique et les angles morts de la bureaucratie de la recherche. Revue canadienne de bioéthique, 6(3-4), 146-151. https://doi.org/10.7202/1108014ar
- Fournier, C., Stewart, S., Adams, J., Shirt, C., & Mahabir, E. (2023). Systemic disruptions: Decolonizing indigenous research ethics using indigenous knowledges. Research Ethics, 19(3), 325-340. https://doi.org/10.1177/17470161231169205
- Gouin, É. (2023). Recherche en contextes autochtones: la posture réflexive du trait d'union au service des universitaires allochtones. Revue d'études autochtones, 53(1), 69-78. https://doi.org/10.7202/1113182ar
- Groupe de travail des Premiers Peuples de l'Institut nordique du Québec (2017). Lignes directrices pour la recherche. https://inq.ulaval.ca/sites/default/files/2023-11/lignes directrices recherche fr.pdf
- Herman, R. (2021). Méthode de recherche en milieux autochtones : neuf lignes directrices. Dans S. Basile, N. Gros-Louis McHugh, & K. Gentelet (Éds), *Boite à* outils des principes de la recherche en contexte autochtone : éthique, respect, réciprocité, collaboration et culture (3° éd., pp. 129-139). Commission de la santé et des services sociaux du Québec et du Labrador, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Université du Québec en Outaouais et Réseau DIALOG. Repéré à https://reseaudialog.ca/realisations/boite-a-outils-des-principes-de-la-recherche-encontexte-autochtone/
- Hervé, C. (2020). Rencontre manquée dans l'Arctique. Colonialisme et conflits ontologiques sur 1e terrain. Ethnographiques.org., https://doi.org/10.25667/ethnographiques/2020-39/006
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2023). Principes autochtones contribution à la collaboration en santé publique. de recherche: https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2023-12/3432-principes-autochtonesrecherche-sante-publique.pdf
- Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). (2021). Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche. https://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h 97609.html
- Kovach, M. (2021). Indigenous methodologies: Characteristics, conversations, and contexts (2e éd.). University of Toronto Press.

- Larivière, N., Gauthier-Boudreault, C., Briand, C., & Corbière, M. (2020). Les approches de recherche participatives: illustration d'un partenariat pour l'amélioration des pratiques de réadaptation en santé mentale au Québec. Dans M. Corbière, & N. Larivière (Éds), *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes:* dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé (2e éd., pp. 803-831). Presses de l'Université du Québec.
- Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. (2024). Les principes de PCAP® des Premières Nations. https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/
- Leger, M. (2021). Balises méthodologiques et conceptuelles pour analyser les cas de discrimination contre les femmes autochtones. Dans N. Gros-Louis, K. Gentelet, & S. Basile (Éds), Boite à outils des principes de la recherche (pp. 154-162). Commission de la santé et des services sociaux du Québec et du Labrador, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Centre de recherche en droit public et Réseau DIALOG.
- Lévesque, C., Gagnon, M., Desbiens, C., Apparicio, P., Cloutier, É., & Sirois, T. (2019). Profil démographique de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les villes du Québec, 2001 à 2016. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.
- Moffat, M. (2016). Exploring positionality in an Aboriginal research paradigm: A unique perspective. *International Journal of Technology and Inclusive Education*, 5(1), 750-755.
- Ninomiya, M. E. M, & Pollock, N. J. (2017). Reconciling community-based Indigenous research and academic practices: Knowing principles is not always enough. *Social science & medicine*, 72, 28-36. https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2016.11.007
- Statistique Canada. (2017). Les peuples autochtones au Canada: faits saillants du Recensement de 2016. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.pdf?st=a0Hqlv b
- Tahatikonhsontóntie' Environnement réseau de recherche en santé autochtone du Québec (ERRSA-Qc). (2024). La sécurité culturelle en contexte de recherche en santé autochtone. Rapport final des discussions de la table ronde. Kahnawá:ke

Pour citer cet article:

Leclerc, A.-M. (2025). La recherche en contexte autochtone : partage d'expériences pour mieux anticiper les enjeux éthiques dans la préparation d'un projet. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (30), 170-179.

Anne-Marie Leclerc est professeure agrégée au Département des sciences infirmières à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Dans la foulée de ses travaux de doctorat, ses projets de recherche portent notamment sur la santé des Premières Nations et les soins offerts à cette clientèle. Ses intérêts méthodologiques sont la recherche qualitative, les méthodes mixtes et les méthodologies autochtones.

Pour joindre l'autrice : Anne-Marie.Leclerc@uqtr.ca